



Important : Nous vous remercions de joindre à cette fiche d'inscription, outre votre règlement, **une photocopie de votre permis de conduire** ainsi que (pour les seuls conducteurs titulaires du permis de conduire depuis moins de 2 ans lors de l'infraction) **la photocopie de l'imprimé de notification référence 48N.**

***Perte de points :** Avant de suivre le stage, il vous appartient de vous informer de votre capital de points auprès des services compétents de la Préfecture (**Fichier des Permis à Points**) et de tenir compte d'éventuelles infractions en cours n'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif.

Fiche d'inscription :

Merci de reporter ici votre état civil tel qu'il est inscrit sur votre permis de conduire. Ces renseignements nous permettront en effet de communiquer vos coordonnées à la Préfecture afin qu'elle soit en mesure de créditer vos points sur le fichier national des permis de conduire.

Nom : **Nom de jeune fille :** **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

N° de permis : **Obtenu le :** **A :**

Dans le cas **d'un permis probatoire** (joindre la copie de la lettre **référence 48N** envoyée par la Préfecture).

Date de l'infraction commise : Heure de l'infraction commise :

Lieu de l'infraction

Adresse complète :

Tél. : **Tél. Port. :**

Je m'inscris au stage qui aura lieu les : De **08h30 à 12h30**
Et de **13h30 à 17h30**

La formation aura lieu à l'adresse suivante :

Nous n'envoyons aucune confirmation pour le stage mais nous vous contacterons dans le cas d'une annulation de celui-ci.

Je déclare être informé de la nécessité, pour pouvoir récupérer effectivement des points à la suite du stage, de :

- Ne pas avoir suivi de stage analogue moins de 1an avant la date du stage,
- Disposer au minimum d'un point sur mon permis de conduire à la date d'inscription au stage,
- D'être assuré(e) de la perte de points (voir ci-dessus* « **perte de points** »)

En cas d'annulation ou de changement de date de votre part moins de 15 jours avant la date du début du stage, les 240 € resteront notre propriété au titre des frais de dossier. En cas d'absence, il ne sera pas procédé au remboursement du prix de la formation.

Je déclare également être informé que le stage permet de récupérer 4 points au maximum.

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 240 €

(votre inscription ne deviendra définitive qu'à réception du règlement)

Fait à Gien, le

Signature